

**CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2010.**

**COMPTE-RENDU.**

**Conseillers Municipaux** : Effectif : 39 ; Présents : 34 ; Pouvoirs : 4 ; Absent : 1.

**L'AN DEUX MILLE DIX, LE 27 OCTOBRE, A 18 H.,** LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST REUNI EN L'HOTEL DE VILLE SOUS LA PRESIDENCE DE M. Eric LE DISSES, MAIRE, PAR SUITE DE CONVOCATION EN DATE DU 18 OCTOBRE 2010.

**ETAIENT PRESENTS** : MMES, MM. LE DISSES Eric, Maire, MOY Geneviève, ROCCARO Lorenzo, COLIN Patricia, GUIOT Robert, SIMON Chantal, VINCIGUERRA Catherine, LE BORGNE Yves, AGULLO Pascal, PRADEL Véronique, PUECHEGUT Emmanuelle, GIULIANO Vito, Adjoint, GIVAUDAN Julien, PONTOUS Guy, DENIS Jean François, BOUDEY Jacqueline, ROS Marie Rose, BRUNEL Jean, LO IACONO Michel, BLASZYCK Michel, JOUANDON Laurence, LEGAL Corinne, GOELZER Martine, SUCCAMIELE Nathalie, PALMASI Sandrine, LAVIE Laurent, PANAGOUDIS Grégory, LANTERMO Christiane, GARGANI Marie Claude, GOMEZ Vincent, AZAM Christiane, PEREZ Marie-José, MIRA Elisabeth, VENDRAME Richard, conseillers municipaux.

**ABSENT** : CUDENNEC Odile.

**ONT DONNE POUVOIR** : MATTEONI Guy à LAVIE Laurent, POUET Paule à MOY Geneviève, GINI Michel à GOMEZ Vincent, SIMONPIERI Daniel à PEREZ Marie-José.

A 18 h 45 arrivée de SIMONPIERI Daniel.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : PANAGOUDIS Grégory.

*✍*

Ouverture de la séance : 18 H 00.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Le conseil désigne M. PANAGOUDIS en qualité de Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture des pouvoirs reçus.

Le Secrétaire de séance donne lecture des Décisions du Maire prises depuis le Conseil Municipal du 22 septembre 2010 :

N°S/DATE	OBJET
23/09. 244	<b>ESE.</b> SPECTACLE A LA RECETTE "NOELLE PERNA". 8 OCT. 2010. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU THEATRE SARL ARTS ET LOISIRS GESTION.
23/09. 245	<b>ESE.</b> CONCERT « JAZZ MANOUCHE QUARTET » 15 OCT. CONTRAT DE CESSION ASS. IMPULSION.
23/09. 246	<b>ESE.</b> SPECTACLE "LES CHŒURS DE L'EX-ARMEE SOVIETIQUE". 6 NOV. CONTRAT DE VENTE NP SPECTACLES PRODUCTIONS.
23/09. 247	<b>S. JURIDIQUE.</b> PROTECTION FONCTIONNELLE. Assistance et représentation de policiers municipaux, victimes de jets de pierre pendant leur service.
23/09. 248	<b>S. JURIDIQUE.</b> BATS. CMX.MISE A DISPOSITION SALLE ASSOCIATION AU GRAND CANYON.(Travées piscine JAI).

23/09. 249	<b>JURIDIQUE.</b> BATS. CMX. MISE A DISPOSITION DE LOCAUX : SALLE SAINTE VICTOIRE ET BUREAU MATISSE ASSOCIATION SOPHROLOGIE AU QUOTIDIEN.
27/09. 250	<b>S.T.</b> PROTECTION INCENDIE ESPACE CULTUREL SAINT EXUPERY ET DU LOCAL DE SERVICE DU THEATRE MOLIERE. CONTRAT DE MAINTENANCE SOCIETE APSIAD
29/09 251	<b>S. EMPLOI.</b> FIXATION DU PRIX DES REPAS FOURNIS DANS LE CADRE DU FORUM DE L'EMPLOI DU 13 OCTOBRE 2010.
29/09 252	<b>S. JURIDIQUE</b> BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION LA LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE DES BDRH. AVENANT N° 1 (Maison des Associations).
29/09. 253	<b>S. JURIDIQUE.</b> BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION LES AMIS SANS FRONTIERE MARIGNANE. (Travées piscine JAI).
20/09. 254	<b>S. JURIDIQUE.</b> BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION C.I.Q. CEZANNE BOUCHER RENOIR (Maison des Associations).
04/10. 255	<b>S.INFORMATIQUE.</b> CONTRAT DE MAINTENANCE DU PROGICIEL MARCO. N° V7.1. 2010. SOCIETE AGYSOFT.
04/10. 256	<b>S. INFORMATIQUE.</b> CONTRAT DE MAINTENANCE LOGICIEL ET MATERIEL CINEMA ET EXUPERY. SOCIETE DATRONIC.
07/10. 257	<b>ESL</b> PARTICIPATION AU FINANCEMENT DES ECOLES PRIVEES SAINTE MARIE ET SAINT LOUIS. APPLICATION DU FORFAIT COMMUNAL.
07/10. 258	<b>S. JURIDIQUE</b> BATS. CMX. MISE A DISPOSITION DE SALLE A L'ASSOCIATION JUDO KAI MARIGNANAIS. (Gymnase du Bolmon).
07/10. 259	<b>S. JURIDIQUE</b> REQUETE EN ANNULATION DEPOSEE PAR MADAME L'EPINGLE DEVANT LE TAM CONTRE LE PC N° 13.054.09F0097.
07/10. 260	<b>HCS.</b> BIENS COMMUNAUX. LOCATION APPARTEMENT COMMUNAL 15, RUE MARECHAL FOCH A MME ASSIA BOUABDALLAH.
07/10. 261	<b>DACA.</b> COURS MUNICIPAUX D'ANGLAIS. ANNEE 2010/2011.
07/10. 262	<b>DACA.</b> COURS MUNICIPAUX D'ANGLAIS – MI-JOURNEE ET SOIR – ANNEE 2010/2011.
07/10. 263	<b>DACA.</b> COURS MUNICIPAUX D'ALLEMAND – ANNEE 2010/2011.
07/10. 264	<b>DACA.</b> COURS MUNICIPAUX D'ITALIEN – ANNEE 2010/2011.
07/10. 265	<b>DACA.</b> COURS MUNICIPAUX D'ESPAGNOL – ANNEE 2010/2011.
07/10. 266	<b>DACA.</b> COURS MUNICIPAUX DE PROVENCAL – ANNEE 2010/2011.
12/10. 267	<b>S. ASSEMBLEE</b> INSTITUTION D'UNE REGIE DE RECETTES : FORUM DE L'EMPLOI. ENCAISSEMENT DU PRIX DES REPAS.
13/10. 268	<b>DACA.</b> ORGANISATION DE LA VEILLEE CALENDALE. 4 DEC. 2010. PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LA VILLE DE MARIGNANE ET L'ASSOCIATION LES AMIS DU VIEUX MARIGNANE.

18/10. 269	<b>STE.</b> CONVENTION AVEC LE CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE RELATIVE A LA REHABILITATION DE LA MAISON MONTCHABLON.
18/10. 270	<b>ENVIRONNEMENT.</b> LUTTE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN. CAMPAGNE 2010. CONVENTION VILLE DE MARIGNANE/FEDERATION DEPT DES GROUPEMENTS DE DEFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES DES BDRH.
18/10. 271	<b>INFORMATIQUE.</b> PROGICIEL IES France ELECTION – CONTRAT DE MAINTENANCE FORMATION ASSISTANCE ET GARANTIE REPARATION. SOCIETE France ELECTION.
18/10. 272	<b>ESE.</b> SPECTACLE A LA RECETTE "SUR LA VIE D'MA MERE" 16 JANV. 2011. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU THEATRE MOLIERE A LA SARL ARTS ET LOISIRS GESTION.
18/10. 273	<b>ESE.</b> SPECTACLE A LA RECETTE "HOMMAGE AUX CARPENTIER" 4 FEV. 2011. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU THEATRE MOLIERE A "MELOMANES ASSOCIATION".
18/10. 274	<b>ESE.</b> SPECTACLE A LA RECETTE "PIZZA POUR 3". 29 JANV. 2011. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU THEATRE MOLIERE A LA SARL ARTS ET LOISIRS GESTION.
18/10. 275	<b>POPULATION.</b> CIMETIERES. RETROCESSION TRENTENAIRE BATIE. SAINT NICOLAS. MADAME DURAND S.
25/10. 276	<b>ESE.</b> ANIMATION. CONCERT DE MUSIQUE BRESILIENNE 21 NOV. 2010. CONTRAT DE PRESTATION ARTISTIQUE ASSOCIATION "LA NOTE BLEUE"
25/10. 277	<b>S. INFORMATIQUE.</b> CONTRAT DE MAINTENANCE N° 24/1010/SF-REN-PREM. SOCIETE SAGE.
26/10. 278	<b>ST.</b> MISSION O.P.C. URBAIN DU CENTRE ANCIEN. SIGNATURE DU MARCHE AVEC LA SOCIETE C.L.C.

Le procès-verbal du conseil municipal du 22 septembre 2010 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation de rajouter un dossier à l'ordre du jour.

**Il s'agit de : LA DEMANDE DE REAFFECTATION D'UN DOSSIER DE SUBVENTION – TRAVAUX DE PROXIMITE - EXERCICE 2009 - SUR LES TRAVAUX : « CREATION D'UN FOYER DES ANCIENS SUR LA PLACE CAMILLE DESMOULINS ».**

**Accord unanime du conseil municipal.**

**Puis, il est passé à l'étude des questions inscrites à l'ordre du jour.**

**LE CONSEIL,**

**DECIDE, à l'unanimité (38), de solliciter le Conseil Général pour la réaffectation de la subvention d'un montant identique à la demande initiale, soit 80 % de 75.000 €, sur les travaux : « Création d'un foyer des anciens sur la place Camille Desmoulins ».**

**DECIDE**, à l'unanimité (38), d'approuver l'avenant n°1 à la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre la commune de Marignane et la Communauté Urbaine « Marseille Provence Métropole » pour l'opération d'aménagement du centre ville. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention.

Le coût prévisionnel de l'opération (valeur juin 2010) est de 6 625 079 € HT. Il est reparti de la façon suivante :

- 1 796 768 € HT, pour les travaux et études relevant de la compétence de la ville.
- 4 828 311 € HT, pour les travaux et études relevant de la compétence de la C.U.M.P.M.

**DECIDE**, à la majorité (pour : 33, contre : 1 Mme GARGANI, abstention : 4 Mmes, MM. GINI, LANTERMO, GOMEZ, AZAM), dans le cadre de la mise en place du dispositif de vidéo protection, d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les conventions avec les syndicats de copropriété, les copropriétaires ou les propriétaires dont les murs ou les toits sont concernés par l'installation du dispositif, ainsi que tout document afférent aux opérations rattachées au projet de vidéo protection.

**DECIDE**, à l'unanimité (38), de solliciter le Conseil Général pour la réaffectation de la subvention d'un montant identique à la demande initiale, soit 80 % de 75.000 €, sur les travaux « espace sportif Saint-Pierre : **« Création d'un terrain de boules et d'une clôture »**.

**DECIDE**, à l'unanimité (38), d'approuver la demande de subvention auprès du Conseil Général au taux le plus élevé possible soit 80 %, pour le dossier : **« Divers bâtiments communaux : Rénovation du système de chauffage – remise aux normes de l'eau chaude et l'eau froide sanitaires »**. **SOLLICITE** le Conseil Général pour un montant total de 55 504,08 € soit 80 % de 69 380,11 €. **MANDATE** Monsieur le Maire ou son représentant pour signer tout document afférent.

**DECIDE**, à l'unanimité (38), d'approuver la demande de subvention auprès du Conseil Général au taux le plus élevé possible soit 80 %, pour le dossier : **« Gymnase du Bolmon : Rénovation du système de chauffage et remise aux normes de l'eau chaude et de l'eau froide »**. **SOLLICITE** le Conseil Général pour un montant total de : 59 683,20 €, soit 80 % de 74 604 €. **MANDATE** Monsieur le Maire ou son représentant pour signer tout document afférent.

**DECIDE**, à l'unanimité (38), d'approuver la demande de subvention auprès du Conseil Général au taux le plus élevé possible soit 80 %, pour le dossier : **« Travaux de rénovation du stade de foot – quartier Les Fontinelles »**. **SOLLICITE** le Conseil Général pour un montant total de 60 000 €, soit 80 % de 75 000 €. **MANDATE** Monsieur le Maire ou son représentant pour signer tout document afférent.

**DECIDE**, à l'unanimité (38), de constituer une servitude de passage à l'euro symbolique au profit de la Société d'Electricité Réseau Distribution France, sur la propriété communale cadastrée section CI n°389, selon le tracé et les conditions figurant sur la convention et son plan. **CHARGE** l'Office Notarial de Marignane de la rédaction de l'acte établi en double minutes avec le notaire d'ERDF. **PRECISE** que la Société d'Electricité Réseau Distribution France prend en charge les frais notariés. **MANDATE** Monsieur le Maire pour signer tout document afférent à ce dossier.

**DECIDE**, à l'unanimité (38), de régulariser la servitude de passage au profit de la Société du Canal de Provence, sur les propriétés communales cadastrées AY n° 18 et AZ n° 8 et 10, dans les conditions de la convention. **MANDATE** Monsieur le Maire pour signer tout document afférent à ce dossier. **DIT** que l'acte notarié sera établi par Maître CAPRA, notaire associé à Marignane. **PRECISE** que la Société du Canal de Provence prend en charge les frais notariés.

**DECIDE**, à l'unanimité (pour : 38), d'autoriser l'Association ACTAVISTA à prendre, comme support d'activité de son chantier d'insertion du centre ancien, l'îlot de 9 bâtiments, place Charles Peggy, et d'approuver le programme et les modalités de ce chantier d'insertion. **ALLOUE** une subvention de 9 750 € à ACTAVISTA. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

**DECIDE**, à l'unanimité (pour : 38), de confier l'organisation d'un VILLAGE DE NOEL à l'Association MANIFESTATION A THEMES, du 15 au 23 décembre 2010, sur le parking du Parc Camoin. **APPROUVE** la convention conclue avec l'ASSOCIATION MANIFESTATION A THEMES.

**DECIDE**, à la majorité (pour : 29, contre : /, abstentions : 9 Mmes, MM. *GINI*, LANTERMO, GARGANI, GOMEZ, AZAM, PEREZ, *SIMONPIERI*, PEREZ, VENDRAME), d'effectuer les opérations d'ouvertures et de transferts de crédits suivantes :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### RECETTES REELLES

<b>Chapitre 74</b>	<b>Dotations et Participations</b>	<b>124 300</b>
Compte 7485	Dotation titres sécurisés	5 000
Compte 74718	Participations Etat -autres	119 300
<b>Chapitre 77</b>	<b>Recettes exceptionnelles</b>	<b>29 600</b>
Compte 7788	Produits exceptionnels divers	29 600

<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>153 900</b>
---	----------------

#### DEPENSES REELLES

<b>Chapitre 66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>-100 000</b>
Compte 66111	Intérêts des emprunts	-100 000
<b>Chapitre 012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>253 900</b>
Compte 64111	Rémunération principale	43 900
Compte 64168	Autres emplois insertion	210 000

<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>153 900</b>
---	----------------

### SECTION D'INVESTISSEMENT

#### RECETTES REELLES

<b>Chapitre 024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisation</b>	<b>20 000</b>
<b>Chapitre 13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>1 537 235</b>
Compte 1381	Etat	204 426
Compte 1382	Région	29 087
Compte 1383	Département	1 253 115
Compte 1388	Autres	45 607
<b>Chapitre 16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>5 000</b>
Compte 165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000

<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>1 557 235</b>
-------------------------------	------------------

<b>RECETTES D'ORDRE</b>		
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	28 400
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>28 400</b>

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 585 635</b>
--	------------------

<b>DEPENSES REELLES</b>		
-------------------------	--	--

<b>Chapitre 16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>5 000</b>
Compte 165	Dépôts et cautionnements versés	5 000
<b>Chapitre 20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>227 337</b>
Compte 2031	Frais d'études	227 337
<b>Chapitre 21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 241 898</b>
Compte 2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	16 000
Compte 2128	Autres agencements et aménagements de terrains	450 000
Compte 2138	Autres constructions	451 000
Compte 21316	Equipements du cimetière	-128 000
Compte 2135	Installations générales, agencements, aménagements	459 050
Compte 2151	Réseaux de voirie	8 000
Compte 21534	Réseaux d'électrification	-40 000
Compte 2182	Matériel de transport	13 000
Compte 2188	Autres immobilisations	12 848
<b>Chapitre 23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>83 000</b>
Compte 2315	Installations, matériel technique	73 000
Compte 2318	Autres immobilisations corporelles	10 000

<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>1 557 235</b>
-------------------------------	------------------

<b>DEPENSES D'ORDRE</b>		
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	28 400
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>28 400</b>

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 585 635</b>
--	------------------

Arrivée de Monsieur SIMONPIERI.

**DECIDE**, à la majorité (pour : 32, contre : 2 Mmes GARGANI, AZAM, abstentions : 4 M. BRUNEL, Mme, MM. GINI, LANTERMO, GOMEZ), d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention

d'occupation temporaire du domaine public avec l'Association ADIMAD, pour l'édification d'un monument au cimetière Saint Laurent, ainsi que tout acte se rapportant à ce dossier.



Clôture de la séance : 19 H 15.



Le Maire,  
Eric LE DISSES.